



Croquis de synthèse du thème « nature et paysage »



© Mayor & Beusch

Atelier du 6 mai 2017

Inscriptions en ligne

Pour participer aux ateliers du 6 mai 2017 à l'école du Bosson, vous pouvez vous inscrire via un formulaire en ligne sur le site de l'Etat : <http://ge.ch/amenagement/inscription-onex-plan-guide>

La possibilité vous est offerte d'assister soit à l'atelier du matin (8h - 12h) soit à celui de l'après-midi (14h - 18h), sous réserve des places disponibles.

Contact :

- Mairie d'Onex :

M. Frédéric Pittala,
urbanisme@onex.ch, tél. 022 879 59 76

- Office de l'urbanisme :

Mme Magali Brogi,
magali.brogi@etat.ge.ch, tél. 022 546 00 11

une démarche participative

Etape 1 - automne 2016

Lors des premiers ateliers, il s'agissait de faire ressortir, à partir de l'état des lieux de la zone villas, ses points forts et ses potentiels d'amélioration. Cette étape a nécessité une compréhension du contexte local et de la richesse des lieux. En tant qu'acteurs de ce territoire, les habitants ont fourni de précieuses connaissances.



© Cellence

Etape 2 - printemps 2017

La synthèse des remarques des participants et l'état des lieux, enrichi par le travail des professionnels, a permis de définir de manière fine les contraintes du site en matière de paysage, d'environnement et de mobilité, ainsi que ses options de développement urbain.

Des modèles d'aménagement ont ainsi pu être établis. Ils seront discutés lors de la **journée du 6 mai** et les participants pourront les évaluer.



© Cellence

Etape 3 - automne 2017

L'avis des habitants sera sollicité pour discuter des propositions d'aménagement présentées. L'option retenue sera transmise aux décideurs, le canton et la commune, qui valideront alors le plan guide.

avril 2017

Onex Plan guide

Suite aux premiers ateliers du plan guide d'Onex en novembre et décembre 2016, des documents de synthèse et un deuxième rendez-vous sont proposés pour cette démarche.

Le plan guide a pour objectif d'accompagner l'évolution de la zone villas, quelles que soient les options de densification, et passe par des transformations urbaines coordonnées et qualitatives.

Cette démarche, portée par la commune et le canton, est enrichie de la participation des habitants qui sont porteurs de la connaissance et des qualités des lieux.

avez-vous des repères végétaux dans le quartier ?
quelles qualités environnementales dans le quartier ?...



...comment vous déplacez-vous ?
qualités et défauts de l'aménagement des rues ?



quelles activités et loisirs pratiquez-vous dans le quartier ?
des lieux marquants dans le quartier ?...



Des cartes pour recueillir les remarques



© Cellence

Diagnostic participatif

Les premiers ateliers ont accueilli 120 personnes. Conçu sous forme de tables-rondes avec les habitants, le travail a porté sur trois thématiques :

- nature et paysage ;
- mobilité ;
- pratiques et identités.

Les nombreuses remarques faites par les participants aux ateliers ont été résumées dans un **document de synthèse et un rapport complet disponibles sur Internet** (<http://ge.ch/amenagement/inscription-onex-plan-guide>). Ces documents sont également consultables à la mairie d'Onex ainsi qu'à l'office de l'urbanisme.

Ces contributions, complétées par le travail des professionnels, ont permis d'élaborer un diagnostic participatif. Trois cartes présentant la synthèse des informations issues de cette démarche de diagnostic sont présentées ci-après.

Un deuxième rendez-vous est fixé le **6 mai 2017 pour la suite des ateliers de concertation**. Un retour sur le diagnostic sera effectué, des enjeux seront énoncés et des modèles d'aménagement mis en discussion. Les participants pourront se prononcer sur diverses options d'aménagement, par exemple le type de quartier urbain souhaité et l'idée qu'ils se font de l'évolution de la zone villas et de sa densification.

Les modalités d'inscription à ce deuxième volet d'ateliers figurent en dernière page de ce document.

Des présentations et des synthèses en commun



© Cellence

diagnostic

Les habitants des quartiers ont un comportement multimodal, ils changent de mode de transport selon la destination et le motif. Généralement, les déplacements de proximité se font à pied; pour aller au centre de Genève, le moyen choisi est le tram, et la voiture est utilisée principalement pour les déplacements pendulaires vers d'autres destinations ou pour les achats.

Le tram sur la route de Chancy offre une très bonne desserte; le réseau des lignes de bus va encore être amélioré. On déplore cependant une mauvaise couverture géographique de certains secteurs, notamment au bas du coteau, de part et d'autre de l'Aire.

Certains chemins sont très appréciés pour la promenade et les loisirs. Un déficit de perméabilité est cependant constaté entre les quartiers et à travers le cours de l'Aire.

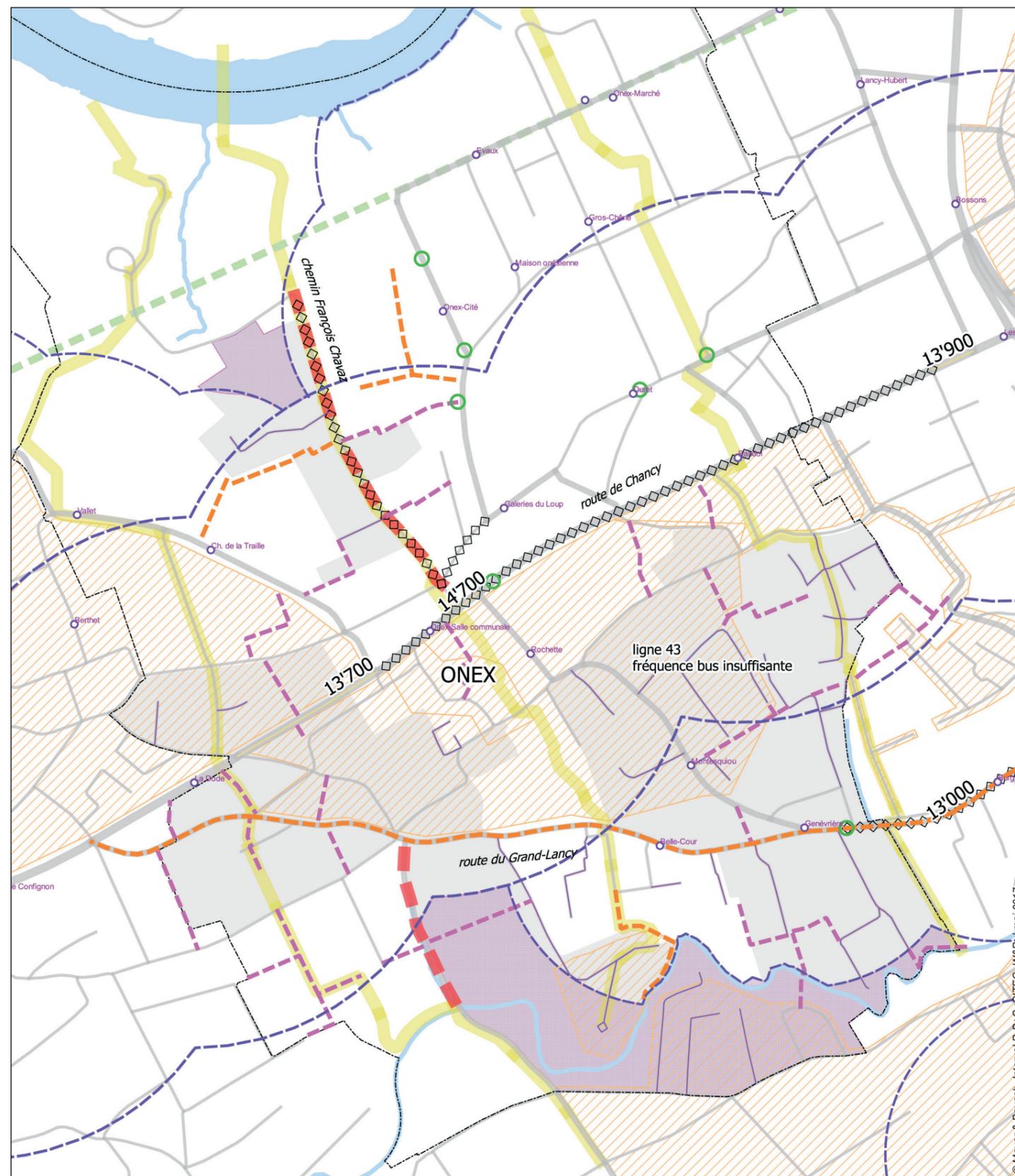
Les aménagements pour les parcours piétons et cyclistes manquent de sécurité et d'efficacité en certains endroits, notamment le long de la route du Grand-Lancy et pour la traversée de la route de Chancy. Le réseau routier actuel est restreint. Le trafic de transit, les vitesses excessives et la congestion sont des problèmes importants sur plusieurs axes.

Le système existant d'accessibilité par poches, avec des rues et chemins en impasse, donne satisfaction.

enjeux

Les principaux enjeux concernant la mobilité peuvent être synthétisés de la manière suivante:

- Limiter les nuisances du trafic et les risques majeurs, par exemple:
 - en maîtrisant l'augmentation du trafic et le stationnement;
 - en canalisant le trafic sur les axes principaux et secondaires du réseau routier;
 - en modérant les vitesses sur le réseau de quartier et en favorisant la cohabitation des différents modes;
- Susciter le transfert modal (des transports individuels motorisés vers les mobilités douces et les transports collectifs):
 - en augmentant la perméabilité piétonne entre les quartiers, y compris le rabattement vers les arrêts de transports collectifs;
 - en complétant le maillage cyclable, en améliorant le confort et la sécurité des itinéraires (route du Grand-Lancy, route de Chancy);
 - en mettant à niveau l'offre des transports collectifs selon le choix de densification (qualité de desserte actuelle sur le bas du coteau insuffisante).



Etat des lieux/Synthèse du diagnostic

document de travail - mars 2017

Mobilité douce

- aménagements piétons et/ou cyclistes à créer
- aménagements piétons et/ou cyclistes à améliorer
- axes de mobilité douce majeurs à renforcer
- voie verte d'agglomération projetée
- traversées piétonnes à créer

Transports collectifs

- arrêts TPG
- couverture géographique arrêts tram (500m) et bus (300m)
- quartiers sans desserte par transports collectifs

Transports individuels

- x nombre moyen de véhicules des jours ouvrables (uv/j)
- réseau primaire
- réseau secondaire
- réseau de quartier
- voirie de quartier en impasse
- zones à vitesse modérée
- lieux de congestion du trafic

Autres

- problèmes de cohabitation entre tous les modes
- périmètre du plan guide



diagnostic

Quatre grandes composantes paysagères façonnent le périmètre du plan guide: au nord, le Bois-de-la-Chapelle et les Evaux, au sud, l'Aire et la campagne Sur-le-Beau.

Au centre de la commune, les deux parcs Brot et de la Mairie complètent le grand réseau des espaces verts, par leur valeur historique et la qualité de leur patrimoine arboré.

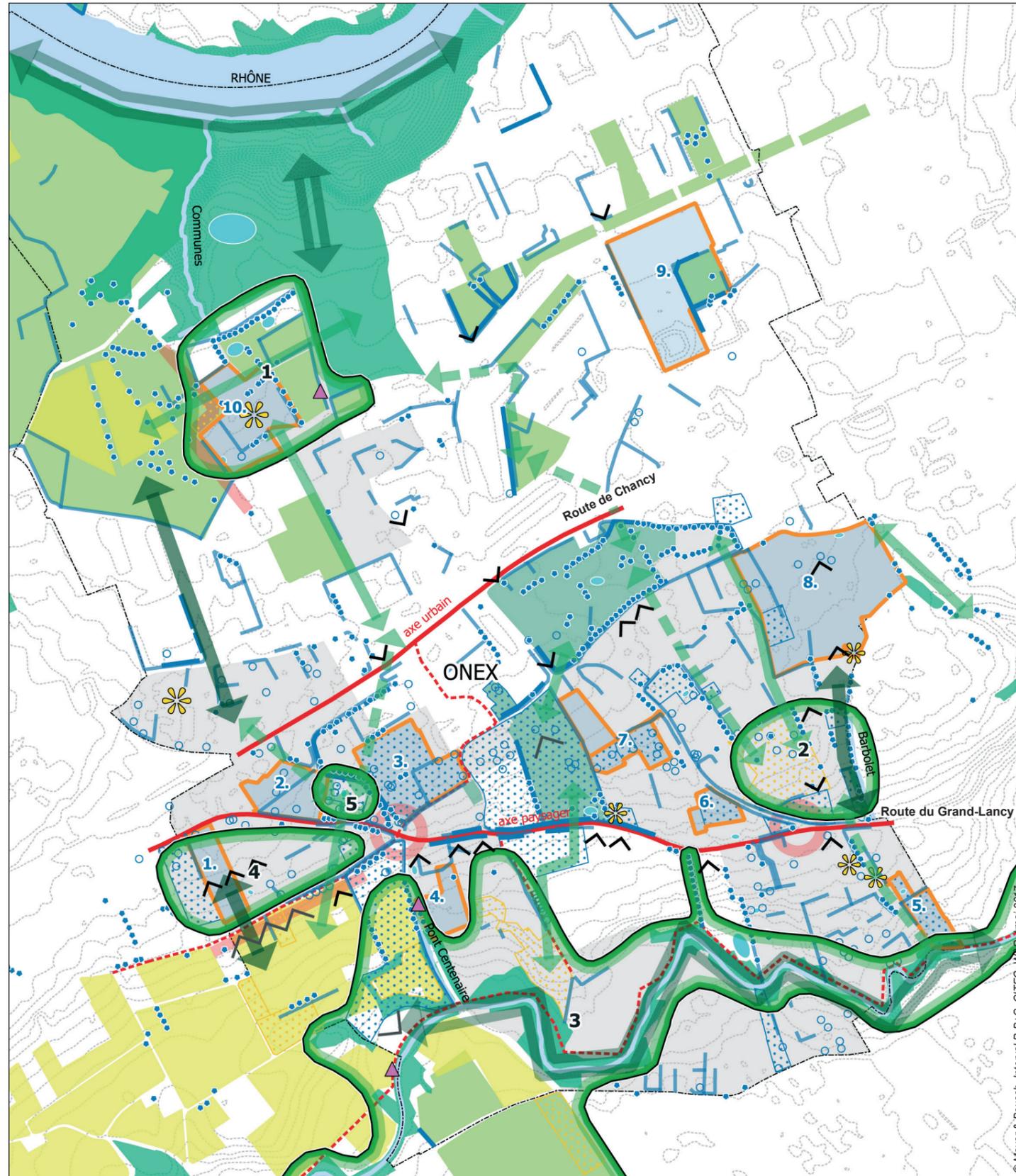
Des jardins privatifs créent des valeurs sociales, historiques et environnementales; d'autres ont des qualités esthétiques et botaniques remarquables. Les chênes, en cordons ou isolés, constituent une composante prégnante du paysage.

On note une forte présence de la faune et de la flore sur le site. Cinq puits de biodiversité ont été identifiés; des réseaux biologiques permettent d'étendre leur influence, le long des cordons boisés et à la faveur de certains jardins. La route de Chancy constitue dans ce réseau une barrière quasi infranchissable.

enjeux

Les principaux enjeux du plan guide concernant la nature et le paysage peuvent être synthétisés de la manière suivante:

- Développer un maillage des espaces ouverts attractifs et conviviaux;
- Concevoir un projet de développement paysager;
- Préserver et favoriser un bon niveau de biodiversité;
- Etendre l'influence de l'espace de l'Aire dans le renouvellement urbain;
- Gérer les rejets et les ressources de façon rationnelle et écologique.



Etat des lieux/Synthèse du diagnostic

document de travail - mars 2017

- puits de biodiversité
 1. Nord Chavaz
 2. Est secteur Pierre-Longue
 3. Bords de l'Aire et cordons boisés
 4. Route du Grand-Lancy no193
 5. Chemin de la Blanchette no3
- Interconnexions biologiques
 - axe de déplacement
 - liaison écologique existante majeure
 - liaison écologique existante
 - liaison écologique potentielle à développer
 - cadastre forestier
 - chênes (cordons, alignements ou isolés)
 - arbres d'intérêt
 - haies de 6 à 30 mètres de hauteur
 - haies inférieures à 6 mètres
 - sites prioritaires flore
 - surfaces d'assolement
 - parcs historiques
 - jardins d'intérêt (paysager, patrimonial, botanique)
 - valeur d'ensemble des jardins / centralités de jardins
 1. Pré-verger route du Grand-Lancy
 2. Potagers route du Grand-Lancy
 3. Parc du Vieux-Onex
 4. Résidence Pont-du-Centenaire
 5. Ensemble de jardins historiques
 6. Ensemble de jardins chemin Charles-Borgeaud
 7. Ensemble de jardins historiques
 8. Quartier de Tire-Longue
 9. Cité-Jardin
 10. Quartier de François-Chavaz
 - charte des jardins (parcelle et ensemble de parcelles)
 - vues sur le grand paysage depuis la voirie
 - promenades paysagères et/ou historiques
 - figure paysagère importante
 - frange urbaine ville-campagne / ville-nature
 - cours d'eau
 - étangs, mares



© Mayor & Beusch

© Mayor & Beusch, Internal P, B+C, CITEC, W&P, mai 2017